



**INTERVENTION DE MONSIEUR MOHAMMED LAKSACI ,
GOUVERNEUR DE LA BANQUE D'ALGERIE AU COMITE MONETAIRE
ET FINANCIER INTERNATIONAL
AU NOM DE L'AFGHANISTAN, L'ALGERIE, LA GHANA, L'IRAN,
LE MAROC, LE PAKISTAN ET LA TUNISIE**

La relative amélioration de la situation économique et financière internationale, résultant des actions notables prises dans la zone euro, de l'amélioration de l'activité économique aux Etats-Unis et de la croissance encore forte dans les pays émergents et en développement (PEMD), offre un répit bienvenu après les tensions accrues et les incertitudes de l'année passée. Cependant, la reprise demeure fragile et les perspectives mondiales sont assombries par des risques importants, y compris ceux liés à une réémergence du stress dans la zone euro et à une hausse abrupte des prix du pétrole résultant des tensions géopolitiques. Il est crucial de prendre en charge ces risques et de placer la reprise de l'économie mondiale sur un sentier durable, ce qui requière la mise en place de politiques et d'actions coordonnées ainsi que la mise en œuvre d'un large éventail de réformes. Le Rapport Consolidé de Surveillance Multilatérale et le Plan d'Action de la Directrice Générale offrent des orientations utiles pour la réalisation de ses objectifs.

Nous considérons qu'un calibrage adéquat des politiques budgétaires dans les pays avancés est nécessaire pour éviter de contraindre indûment la croissance à court terme et la création d'emplois, tout en restant fortement engagés à assurer le rééquilibrage budgétaire à moyen terme et la viabilité de la dette afin de renforcer la confiance. La réforme des systèmes fiscaux et des pensions fourniraient un soutien important à ces objectifs. Dans le présent contexte de faibles niveaux d'inflation, la politique monétaire dans ces pays devrait rester accommodante afin de soutenir la demande, tout en restant attentive à ses effets négatifs sur la liquidité globale et la volatilité des flux de capitaux. Il est également crucial que les réformes financières se poursuivent résolument en s'appuyant sur les progrès réalisés à ce jour, y compris en renforçant le capital des banques et en structurant ou liquidant les banques faibles dans la zone euro, tout en veillant à éviter une contraction excessive du crédit. Rétablir la situation bilantaire des ménages et raviver le marché immobilier aux Etats-Unis demeure crucial. Nous appelons également à un plus fort rythme d'achèvement et de mise en œuvre du train de réformes de la réglementation financière globale.

Bien que décélérant, la croissance dans les PEMD demeure forte. Les politiques devraient rester orientées vers le maintien d'une croissance forte et durable, malgré les effets de la situation dans les pays avancés, tout en œuvrant à reconstituer des amortisseurs de chocs et à atténuer l'impact négatif des flux importants et volatiles de capitaux. A cet égard, le travail en cours pour développer une approche exhaustive, équilibrée et flexible en matière de gestion des flux de capitaux ne doit pas compromettre la latitude des pays membres à adopter les politiques et instruments qu'ils jugent appropriés à leurs circonstances spécifiques, en tenant compte d'expériences d'autres pays.

Dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, bien que les conditions varient entre groupes de pays, le défi principal est d'assurer une croissance forte, durable et inclusive, malgré un environnement externe défavorable, y compris en rétablissant la stabilité macroéconomique et la confiance des investisseurs. La tâche est particulièrement ardue dans les pays arabes en cours de transition politique au vu de leurs importants besoins sociaux et d'emploi, ce qui appelle à la mise en place de politiques efficaces, favorisant l'investissement et une croissance équilibrée et créatrice d'emplois. Le soutien international adéquat, y compris l'assistance financière et technique, est crucial, le FMI jouant un rôle clé à cet égard. En particulier, les engagements pris dans le cadre de l'initiative du Partenariat de Deauville, en termes de financement et d'accès aux marchés, doivent être concrétisés dans les délais escomptés. Dans le même sillage et dans ce contexte global difficile, le soutien international renforcé, y compris de la part du FMI, aux pays à faibles revenus est crucial afin de les aider à faire face à leurs besoins substantiels de développement et à atténuer l'impact de la hausse des coûts de l'énergie et de potentiels hausses additionnelles. A cet égard, les pays membres sont appelés à contribuer leurs parts des 0,7 milliards de dollars de profits sur la vente d'or pour accroître la capacité de financement concessionnel du FMI. D'autres actions visant à asseoir la viabilité à long terme du financement du Fonds fiduciaire pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC), y compris au moyen de dons bilatéraux et de distribution de profits sur la vente d'or.

Nous prenons note et soutenons le travail en cours au FMI visant à renforcer l'efficacité de la surveillance. Nous restons dans l'attente de progrès additionnels vers le développement d'un cadre de surveillance bilatérale et multilatérale intégré, plus efficace et plus impartial. Nous convenons qu'il est nécessaire d'assurer l'entrée en vigueur dans les délais de la réforme des quotes-parts et de la gouvernance. Nous insistons par ailleurs sur l'importance de compléter la revue exhaustive de la formule de calcul des quotes-parts au plus tard en janvier 2013 et la quinzième révision générale des quotes-parts au plus tard en janvier 2014, et devraient donner lieu à un réaligement des parts relatives en faveur des PEMD dynamiques sans que ce réaligement ne fasse aux dépens d'autres PEMD.